

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 7 Mars 2025

Présents : F.HINDRÉ - A.LUCAS - P.THOMAS - A.DAVID - N.THOMAS - . S.GILLOT - J.M.VIDELOT - S.LE MÉE - S.ABRAHAM - . M.PINÇON.

Monsieur Pierrick THOMAS a été désignée comme secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Comptes Financiers Uniques 2024 : Commune, Eau et Lotissement du Clos Rémi
- Taux d'imposition
- Fongibilité des crédits
- Budgets Primitifs 2025 : Commune, Eau, Lotissement du Clos Rémi
- Questions Diverses

COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024 COMMUNE

Conformément au CGCT, Monsieur le Maire s'est retiré de la séance, et n'a pas pris part au vote. Le Conseil Municipal est présidé par Mme LUCAS, 1ère adjointe.

EXECUTION BUDGÉTAIRE

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Section de fonctionnement	390 851.81 €	552 709.20 €	161 857.39 €
Section d'investissement	180 985.69 €	309 017.79 €	128 032.10 €
Déficit d'investissement 2023	244 037.58 €		
Excédent de fonctionnement 2023		8 265.78 €	

RÉSULTAT CUMULÉ

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
			D'EXÉCUTION
Section de fonctionnement	390 851.81 €	560 974.98 €	170 123.17 €
Section d'investissement	425 023.27 €	309 017.79 €	- 116 005.48 €

Il est proposé d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement au C/1068 du Budget Primitif 2025.

EAU

Conformément au CGCT, Monsieur le Maire s'est retiré de la séance, et n'a pas pris part au vote. Le Conseil Municipal est présidé par Mme LUCAS, 1^{ère} adjointe.

EXECUTION BUDGÉTAIRE

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Section d'exploitation	31 139.46 €	60 558.18 €	29 418.72 €
Section d'investissement	76 531.32 €	281 585.45 €	205 054.13 €
Report d'investissement 2023		83 430.39 €	

RÉSULTAT CUMULÉ

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
			D'EXÉCUTION
Section d'exploitation	31 139.46 €	60 558.18 €	29 418.72 €
Section d'investissement	76 531.32 €	365 015.84 €	288 484.52 €

Il est proposé d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement au C/002 (excédent de fonctionnement) du Budget Primitif 2025.

CLOS RÉMI

Conformément au CGCT, Monsieur le Maire s'est retiré de la séance, et n'a pas pris part au vote. Le Conseil Municipal est présidé par Mme LUCAS, 1^{ère} adjointe.

EXECUTION BUDGÉTAIRE

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Section de fonctionnement	67 532.29 €	65 502.09 €	- 2 030.20 €
Section d'investissement	44 342.70 €	58 666.14 €	14 323.44 €
Report de fonctionnement 2023	415.21 €		
Report d'investissement 2023		41 333.86 €	

RÉSULTAT CUMULÉ

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Section d'exploitation	67 947.50 €	65 502.09 €	- 2 445.41 €
Section d'investissement	44 342.70 €	100 000.00 €	55 657.30 €

TAUX D'IMPOSITION 2025

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir les taux existant soit :

Taxe d'habitation : 16.50 %

Taxe foncière propriétés bâties 22.96 % (Commune)

19.53 % (Départementale) soit 42.49 %

Taxe foncière propriétés non bâties 83.69 %

FONGIBILITÉ DES CRÉDITS

L'instruction budgétaire et comptable M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle permet au Conseil Municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Dans ce cas le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

BUDGETS PRIMITIFS 2025

COMMUNE

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget Primitif 2025 de la Commune, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 496 757 € SECTION D'INVESTISSEMENT : 486 006 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

EAU

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget Primitif 2025 de l'eau, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

SECTION D'EXPLOITATION: 117 619 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 629 686 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

CLOS RÉMI

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget Primitif 2025 du Lotissement du Clos Rémi, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 22 241.15 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 69 980.74 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.